



Je veux mettre fin à ma période deessai

Par **Rpsd**, le **20/02/2015** à **13:14**

Bonjour,

Je suis actuellement en CDD contractuel dans une mairie mais je ne suis pas du tout épanouie et je m'ennuie je vais au travail à reculons c'est pas la joie j'ai signé pour 8 mois et j'ai trois mois d'essai j'arrive à la fin de cette période d'essai et je souhaiterai la rompre mais la mairie me demande absolument une lettre de démission et un préavis de 8 jours je ne veux pas démissionner car j'ai encore des droits de chômage et j'ai peur de ne pas pouvoir le toucher le temps de trouver un autre emploi dois je faire un abandon de poste ? Aidez moi s'il vous plait je suis perdu

Par **moisse**, le **20/02/2015** à **17:27**

Bonsoir,

Vous n'avez guère le choix, que de rompre la période d'essai ou de poursuivre le contrat jusqu'au bout.

L'abandon de poste va vous laisser sans ressources, pas de salaire, pas de chômage.